

Charte de bonne conduite

L'école V.T.T permet aux jeunes qui le souhaitent, de s'initier aux plaisirs du V.T.T . Cette activité encadrée par Yannick BON, est réservée aux jeunes licenciés de 7 à 17 ans de notre club.

En fonction de la scolarité de chacun, différents groupes sont créés courant septembre.

-Le mercredi de 14h00 à 15h30, de 7 à 10 ans relevant de "l'école primaire".

- Le samedi matin de 9h30 à 12h00, de 11 à 17 ans "collège et lycée" qui partent parfaire leur technique.

Pour le bon fonctionnement de l'école VTT, nous vous demandons de bien vouloir respecter les quelques règles mentionnées ci-dessous :

- 1) L'heure de RDV au stade de St Trojan est **à 9h15 précis le samedi matin pour les collégiens et lycéens et 13h45 le mercredi pour les primaires**

La ponctualité est pour le bien de tous.

- 2) En cas d'indisponibilité, il est IMPERATIF d'appeler ou par SMS Yannick au 06.10.46.22.72 pour signaler l'absence de votre enfant.
- 3) Toutes les réparations doivent être effectuées : **la veille de la séance au plus tard et non le matin même.**
- 4) Une revue d'équipement pourra être effectuée, en début de séance par Yannick. **Le casque et les gants sont obligatoires**
- 5) **Il est OBLIGATOIRE que la TENUES DU CLUB soit portée lors des séances et en compétitions.**
- 6) Le calendrier des séances est consultable sur www.oleronvtt.com dans la rubrique **école VTT**.
- 7) **L'aide des parents est INDISPENSABLE pour l'organisation et le bon fonctionnement de la randonnée des mimosas.**
- 8) Nous vous demandons également de bien vouloir nous retourner le présent coupon ci-joint.

Vous remerciant par avance

L'école VTT

Je soussigné.....
responsable légal de
certifie avoir lu la charte de bonne conduite
érigée par OLERON VTT et déclare la respecter rigoureusement

Signature.
